POURQUOI FAUT-IL TRIER?

La gestion des déchets coute de plus en plus cher, c'est une dépense incontournable!

- La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) liée à la gestion des déchets (enfouissement et incinération) augmente de façon continue.
- Le cout de l'énergie, l'inflation et les prix des prestations de services (collecte et traitement) est en hausse.

La maîtrise des coûts est un chantier prioritaire pour la Communauté de communes des Villes Soeurs.

> LE TRI SÉLECTIF EST ÉCOLOGIQUE C'EST UN LEVIER ESSENTIEL POUR ATTÉNUER LES HAUSSES DES COÛTS!

CONTACTER L'AMBASSADEUR DU TRI







reduisonsnosdechets@villes-soeurs.fr



TRI EN HABITAT COLLECTIF! LES GESTES ESSENTIELS











JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES!





- A Je vide les emballages, sans les laver! L'eau est précieuse.
- Les emballages et papiers sont à déposer dans le bac jaune ou dans les points d'apports volontaires.
- Le verre se dépose dans les points d'apports volontaires (colonne verte), pas dans le bac jaune.
- Je n'emboîte pas les emballages à recycler les uns dans les autres.

TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE DU TRI



TOUS LES PAPIERS



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL





Des sacs jaunes pour le tri sont disponibles en mairie, au Pôle Technique à St Quentin La Motte ou auprès de la Communauté de communes.

SACS JAUNES



Les objets en plastique sont à jeter avec les ordures ménagères.















